

SOCIETE NEW BODY LINE S.A



NEW BODY LINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU Mardi 23 - 05 - 2017 à 10h30'

EXERCICE 2016

IACE - Tunis

SOMMAIRE

CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET extraordinaire	4
I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	4
II- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.....	4
CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2016.....	5
I- CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE & INTERNATIONALE	6
II- ACTIVITE ET RESULTAT DE LA SOCIETE EN 2016.....	7
2.1 Production :	7
2.1.1 Produits finis :	7
2.1.2 Sous-traitance :	8
2.2 Produits d'exploitation :	9
2.2.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :	10
2.2.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :	10
2.3 Charges d'exploitation :	11
2.3.1 Achats d'approvisionnement consommés	12
2.3.2 Charges du personnel	12
2.3.3 Autres charges d'exploitation.....	13
2.4 Investissements & financements :	14
2.5 Evolution de la société et de ses performances durant les cinq dernières années.....	14
2.6 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir	15
2.7 Activité en matière de recherche et de développement	16
III- PARTICIPATION	17
IV- ACTIONNARIAT	17
4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote.....	17
4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale	17
4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL.....	17
V- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	19
5.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs	19
5.2 Principales délégations encours de validité	19
5.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction	20
5.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité.....	20
VI- COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION NBL EN 2016.....	21
6.1 Evolution du cours et des transactions	21
6.2 Déroulement des opérations de négociation des actions NBL en Bourse	22
VII- AFFECTATION DES RESULTATS	22
7.1 Dispositions statutaires	22
7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres	24
VIII- CONTROLE DES COMPTES	25
IX- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	25

9.1 Système de rémunération.....	25
9.2 Formation du personnel.....	26
X- CONTROLE INTERNE.....	26
10.1 Service Audit interne :	27
10.2 Manuel des Procédures :	27
10.3 Comité permanent d'audit :	27
XI- RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	28
XII- ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE 2016	35
CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION	54
I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE.....	55
1.1 Election des membres du Conseil d'Administration.....	55
1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se poursuit après l'Assemblée.....	55
1.1.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (nouveaux candidats)	55
1.1.3 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (candidats à renouveler)	55
1.1.4 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE.....	55
1.2 Nomination du commissaire aux comptes.....	55
1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée.....	56
1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée	56
II- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL.....	56
2.1 Nombre de titres comportant droit de vote	56
2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires.....	56
2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital)	56
CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO ET DE L'AGE	57
I PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO	58
II PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGE	59

CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
4. Affectation du résultat 2016.
5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2016.
6. Fixation du montant des jetons de présence.
7. Renouvellement du contrat de régulation du cours.
8. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

II- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Augmentation du capital de la société New Body Line par incorporation de réserves.
2. Pouvoir.

**CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS
2016**

I- CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE & INTERNATIONALE

1.1 Environnement international

La conjoncture économique internationale a été marquée en 2016 principalement par les faits suivants :

- ✚ Amélioration des perspectives de croissance dans les pays avancés, surtout aux Etats-Unis, ainsi que dans les pays émergents et en développement, en particulier en Chine.
- ✚ Hausse des cours internationaux de produits de base, notamment ceux du pétrole brut.
- ✚ Baisse du chômage et hausse de l'inflation dans les principaux pays développés.
- ✚ Resserrement de la politique monétaire américaine, contre une poursuite des politiques ultra-accommodantes en Zone Euro et au Japon.
- ✚ Hausse des principaux indices boursiers et appréciation du dollar américain vis-à-vis des autres principales devises, notamment vers la fin de l'année 2016.

1.2 Conjoncture nationale

La conjoncture économique nationale a été marquée en 2016 principalement par les faits suivants :

- ✚ Croissance économique modérée et quasi-stagnation du taux de chômage en 2016.
- ✚ Reprise de la production manufacturière et minière.
- ✚ Amélioration de l'activité dans le secteur des services.
- ✚ Baisse de l'inflation en 2016.
- ✚ Légère atténuation des besoins des banques, au cours du dernier trimestre de 2016, en dépit de leur niveau élevé.
- ✚ Poursuite de la hausse de l'indice TUNINDEX conjuguée à une consolidation des émissions des sociétés par appel public à l'épargne et des transactions sur le marché secondaire.
- ✚ Maintien du déficit courant à un niveau élevé et contraction des entrées nettes de capitaux extérieurs au cours de l'année 2016.
- ✚ Dépréciation du dinar face aux principales devises.

II- ACTIVITE ET RESULTAT DE LA SOCIETE EN 2016

2.1 Production :

2.1.1 Produits finis :

La production de produits finis a connu une régression d'environ 9% en passant de 893 108 pièces en 2015 à 810 954 pièces en 2016.

Durant l'année 2016, la société NEW BODY LINE a continué à travailler avec son client Français principal consommateur de produits techniques à travers sa filiale Tunisienne. Le poids de ce client dans la production totale de la NBL est passé d'environ 80% en 2012 à environ 22% en 2016.

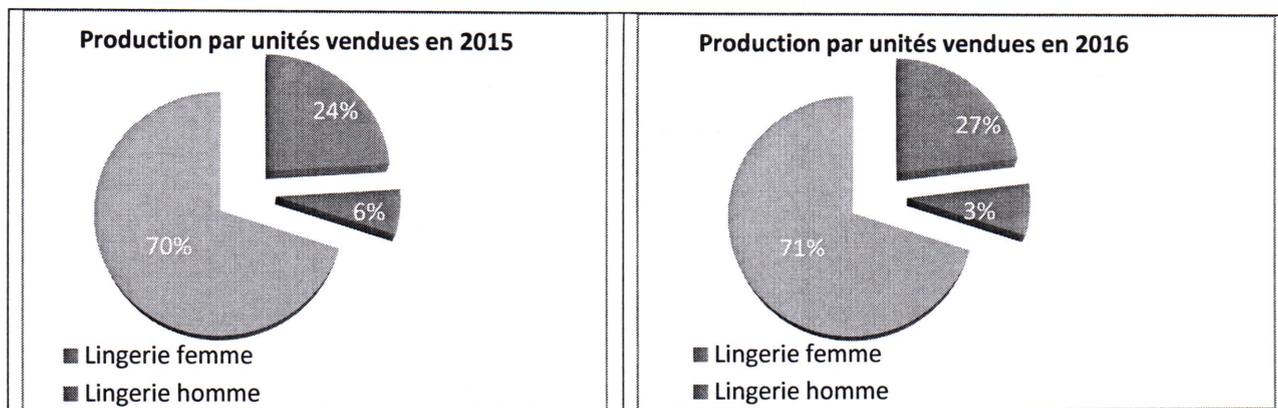
Par ailleurs, la société n'a pas cessé de multiplier ses efforts commerciaux visant à résoudre le problème de la grande dépendance vis-à-vis du principal client Français (80% de la production en 2012, 61% en 2013, 40% en 2014, 21% en 2015 et 22% en 2016) en diversifiant son portefeuille clients. Ainsi la NBL a réussi à renverser la répartition des parts dans la production entre le client principal et les autres clients. Les nouveaux clients intégrés et fidélisés sont au nombre de cinq en 2013, sept en 2014, quatre en 2015 et cinq en 2016.

- Détail de la production par famille de produits

Le détail de la production par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Famille de produits	Nombre de pièces vendues				Variation 2015/2016
	2015		2016		
Lingerie femme	218 493	24%	215 948	27%	-1%
Lingerie homme	49 586	6%	21 436	3%	-57%
Lingerie intelligente	625 029	70%	573 570	71%	-8%
TOTAL	893 108	100%	810 954	100%	-9%

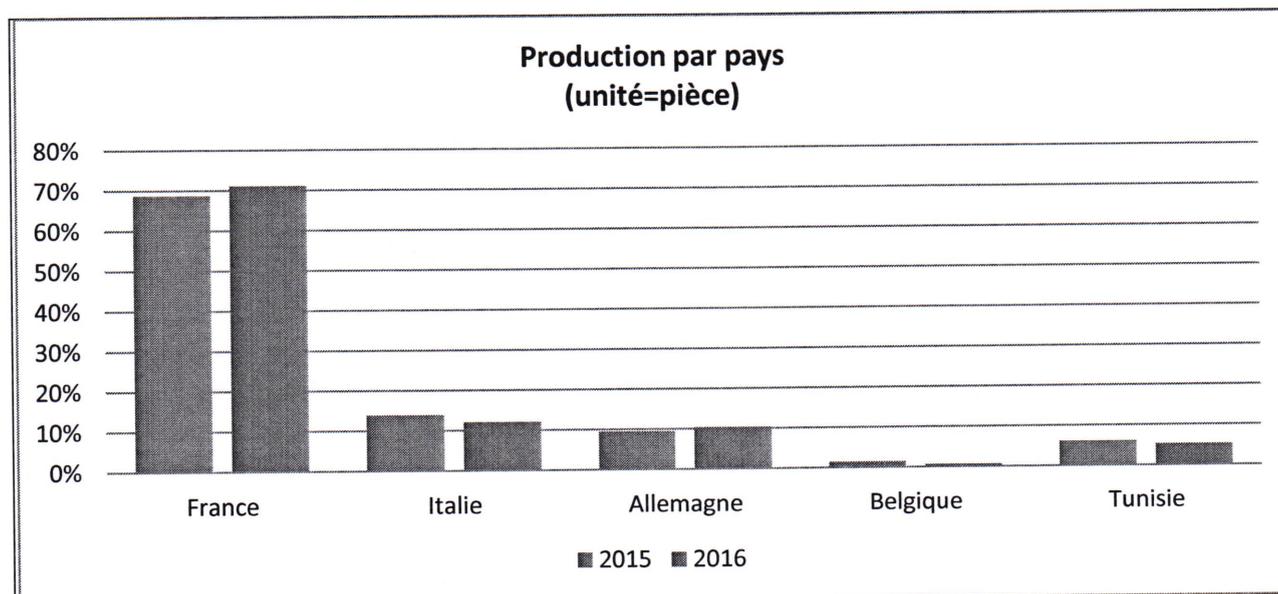
La part de la lingerie intelligente dans le total de la production a enregistré une régression de 8% à cause entre autres de la régression des ventes réalisées au client Français de la NBL considéré comme Principal consommateur des produits de la lingerie intelligente.



• Détail de la production par pays de destination

Pays	2015		2016		Variation 2015/2016
	Quantité	%	Quantité	%	
Italie	124 377	13,93%	97 869	12,07%	-21%
France	616 378	68,68%	576 437	71,08%	-6%
Belgique	12 955	1,45%	5 000	0,62%	-61%
GB	2 460	0,28%	4 000	0,49%	63%
Allemagne	85 506	9,57%	84 424	10,41%	-1%
Tunisie	54 432	6,09%	43 224	5,33%	-21%
TOTAL	893 108	100%	810 954	100%	-9%

Le volume des ventes a régressé pour pratiquement tous les pays ce qui donne une idée sur le comportement du marché à l'échelle de toute l'Europe.



2.1.2 Sous-traitance :

En 2016, la société a réalisé des travaux de sous-traitance en confection et en teinture pour son principal client Français, pour un nombre total de pièces s'élevant à 231 203 contre 382 530 l'année précédente, soit une régression de 40%.

Nombre de pièces sous-traitées			
Client	2015	2016	Variation 2015/2016
Principal client Français	382 530	231 203	-40%
TOTAL	382 530	231 203	-40%

2.2 Produits d'exploitation :

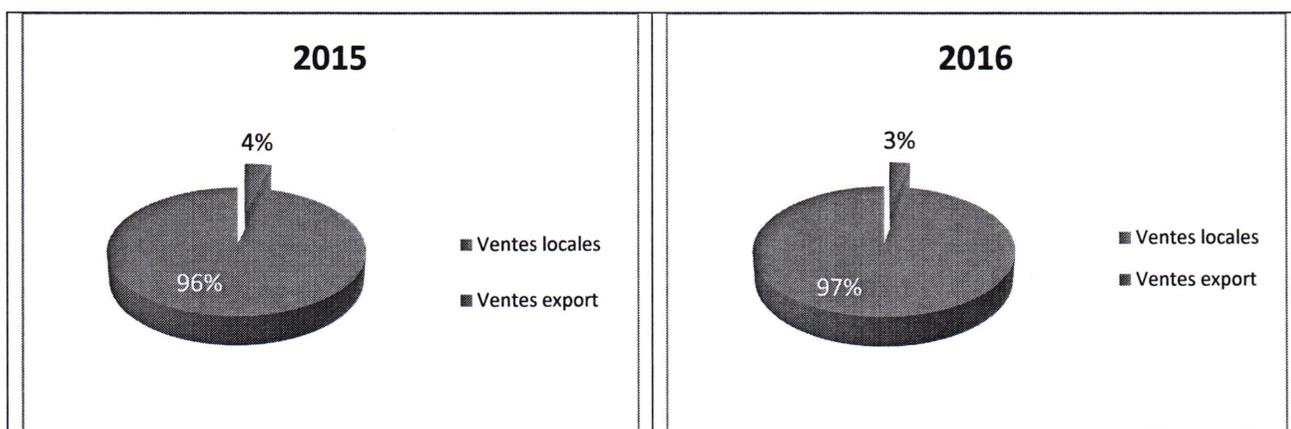
Les produits d'exploitation ont enregistré en 2016 une régression de 9% par rapport à l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Produits d'exploitation	2015	2016	Variation 2015/2016
Revenus	6 357 439	5 808 108	-9%
Autres produits d'exploitation (subventions)	50 582	32 111	-37%
Total produits d'exploitation	6 408 021	5 840 220	-9%

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

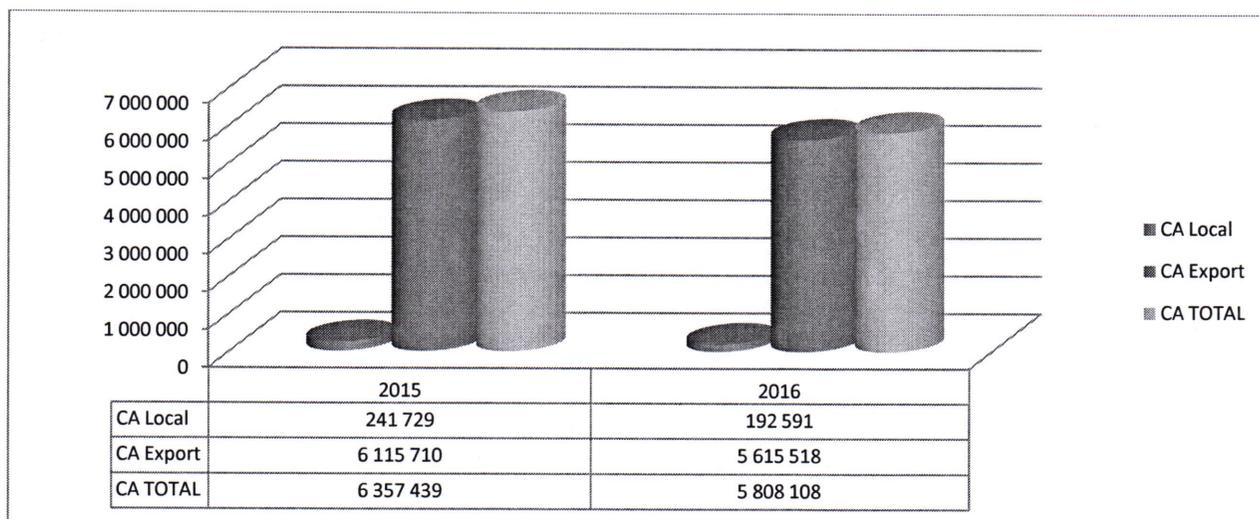
LIBELLE	2015		2016		Variation 2015/2016
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Chiffre d'affaires - Export	6 115 710	96%	5 615 518	97%	-8%
Chiffre d'affaires - Marché Local	241 729	4%	192 591	3%	-20%
Total des Revenus	6 357 439	100%	5 808 108	100%	-9%

La part du chiffre d'affaires à l'export par rapport au chiffre d'affaires total a légèrement augmenté en passant de 96% en 2015 à 97% en 2016, laissant passer la part du marché local de 4% à 3%.



2.2.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :

Le chiffre d'affaires à l'export a enregistré en 2016 une régression d'environ 8%, et le chiffre d'affaires local une régression d'environ 20%.



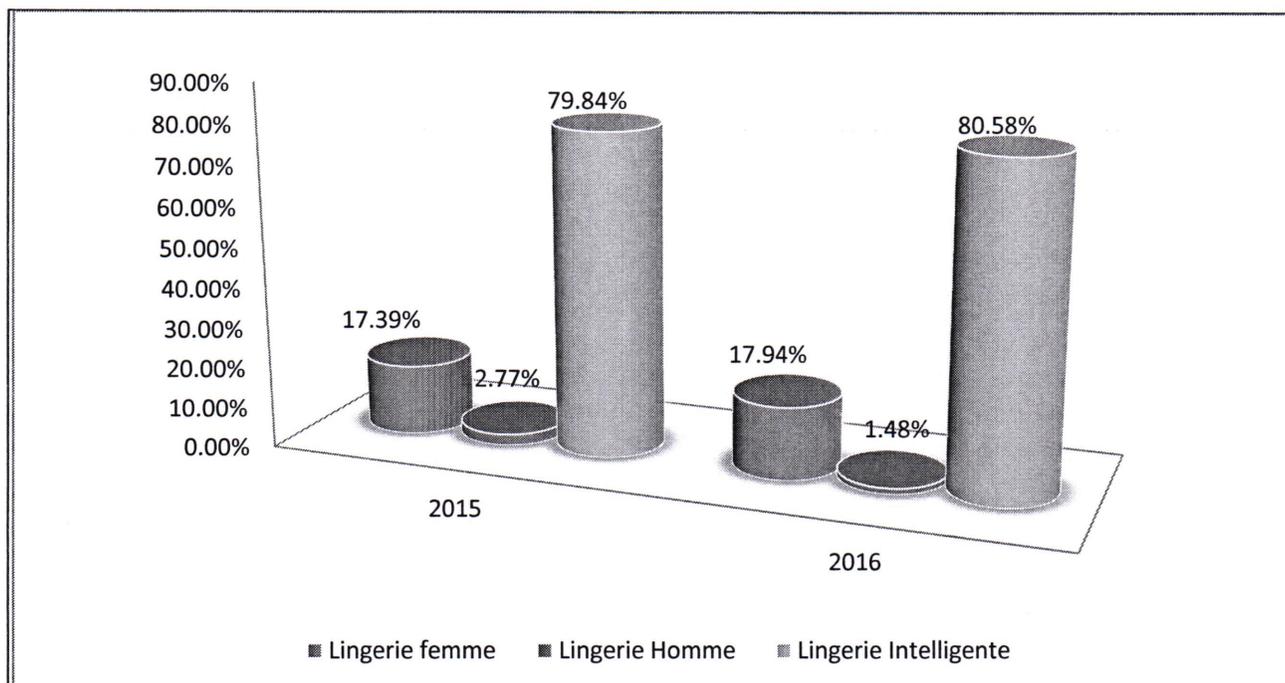
Le détail du chiffre d'affaires par pays est donné par le tableau suivant :

Pays	Chiffre d'affaire par pays				Variation 2015/2016
	2015		2016		
Italie	350 427	5,51%	297 514	5,12%	-15,10%
France	5 023 494	79,02%	4 547 221	78,29%	-9,48%
Belgique	148 560	2,34%	25 966	0,45%	-82,52%
Grande Bretagne	11 168	0,18%	19 083	0,33%	70,87%
Allemagne	582 061	9,16%	725 735	12,50%	24,68%
Tunisie	241 729	3,80%	192 591	3,32%	-20,33%
TOTAL	6 357 439	100%	5 808 108	100,00%	-8,64%

2.2.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :

Le détail du chiffre d'affaires par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Chiffre d'affaire par famille de produits					
Famille de produit	2015		2016		Variation 2015/2016
	Montant	%	Montant	%	
Lingerie femme	1 105 452	17,39%	1 041 832	17,94%	-5,76%
Lingerie homme	176 103	2,77%	86 198	1,48%	-51,05%
Lingerie intelligente	5 075 884	79,84%	4 680 078	80,58%	-7,80%
TOTAL	6 357 439	100%	5 808 108	100%	-8,64%



2.3 Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation ont diminué de 2% en 2016 par rapport à 2015, selon le détail suivant :

DESIGNATION	2015	2016	Variation
Variations stocks produits finis & encours	18 571	140 131	655%
Achats d'approvisionnements consommés	2 381 050	2 048 230	-14%
Charges de personnel	1 588 141	1 741 771	10%
Dotations aux amortissements et aux provisions	485 965	414 310	-15%
Autres charges d'exploitation	418 763	433 886	4%
Total charges d'exploitation	4 892 490	4 778 327	-2%

Les principales diminutions des charges d'exploitation concernent les dotations aux amortissements et aux provisions, qui ont connu une régression de 15%, et les achats d'approvisionnements consommés qui ont aussi connu une régression de 14%.

DESIGNATION	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	6 357 439	5 808 108	-9%
Charges d'exploitation	4 892 490	4 778 327	-2%
Charges d'exploitation/ Chiffre d'affaires	77%	82%	6,5%

Par contre le ratio « charges d'exploitation/chiffre d'affaires » a enregistré une augmentation de 6,5% en passant de 77% à 82%.

2.3.1 Achats d'approvisionnement consommés

Les achats consommés ont connu en 2016 une diminution de 14% face à une régression du chiffre d'affaires de 8,64%. Le détail de ces charges est donné par le tableau suivant :

DESIGNATION	2015	2016	Variation
Achat stocké Matières Premières atelier tricotage	1 199 425	1 165 518	-3%
Achat stocké Matières Premières atelier confection	264 716	205 255	-22%
Achat stocké Matières Premières atelier finissage	202 719	191 217	-6%
Achat stocké Matières Premières atelier teinture	359 826	258 635	-28%
Achat stocké matières consommables	18 597	18 576	0%
Achat stocké fournitures de bureau	8 746	7 222	-17%
Achat stocké fournitures consommables A tricotage	98 768	38 719	-61%
Achat stocké fournitures consommables A confection	11 074	12 669	14%
Achat stocké fournitures consommables A teinture	4 452	0	-100%
Achat stocké fournitures consommables A sérigraphie	0	5 886	-
Variations stock Matières Premières tricotage	90 370	-47 938	-153%
Variations stock Matières Premières confection	-12 167	-44 108	263%
Variations stock Matières access emballages	-45 617	10 976	124%
Variations stock Matières Premières teinture	21 696	-10 459	-148%
Variation stock des pièces de rechanges	-87 009	19 897	123%
Electricité & GAZ & EAU	245 454	216 166	-12%
RRR Obtenues Achats	0	0	0%
Total des Achats d'approvisionnements consommés	2 381 050	2 048 230	-14%

2.3.2 Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu en 2016 une évolution de 10% par rapport à 2015.

DESIGNATION	2015	2016	Variation
Salaires	404 189	434 521	8%
Appointements	690 358	759 725	10%
Rémunération PDG	95 465	95 465	0%
Congés payés	78 776	78 421	0%
CNSS	202 520	221 072	9%
Autres ch. Personnel & autres ch. sociales	116 833	152 566	31%
Total des Charges du personnel	1 588 141	1 741 771	9,67%

L'évolution des charges du personnel a été de 9,67% ce qui a engendré une augmentation du ratio « charges du personnel / chiffre d'affaires » qui est passé de 25% en 2015 à 30% en 2016.

En effet, cette augmentation de 9,670%, soit environ 153 000 dinars se répartie comme suit :

- Des augmentations de salaires décidées pour le secteur du textile : environ 96 000 dinars ;

- Le recrutement d'un cadre : environ **5 000 dinars** ;
- Passage d'employés des régimes spéciaux (avantages de l'Etat) au régime ordinaire : environ **15 000 dinars** ;
- Prévisions d'augmentation des salaires : environ **37 000 dinars** ;

DESIGNATION	2015	2016	Variation
Chiffre d'affaires	6 357 439	5 808 108	-9%
Charges de personnel	1 588 141	1 741 771	9,67%
Charges du personnel/ Chiffre d'affaires	25%	30%	20%

Le total effectif de la société New Body Line en 2016 s'élève à 184 personnes contre 188 en 2014, soit une réduction d'environ 2%. La répartition de cet effectif par service et direction est la suivante :

Affectation	Effectif				Variation 2015/2016
	2015		2016		
ATELIER TRICOTAGE	29	15%	27	15%	-7%
ATELIER CONFECTION	85	45%	85	46%	0%
ATELIER TEINTURE	11	6%	9	5%	-18%
ATELIER CONTROLE & CONDITIONNEMENT	26	14%	26	14%	0%
L'ADMINISTRATIF	37	20%	37	20%	0%
TOTAL	188	100%	184	100%	-2%

2.3.3 Autres charges d'exploitation

Le total des autres charges d'exploitation s'élève à 433 886 DT en 2016 contre 418 763 DT en 2015, soit une augmentation de 4%.

Autres Charges d'exploitation	2015	2016	Variation
Location	47 115	46 956	0%
Frais de nettoyage	23 055	31 826	38%
Assurances	49 914	53 410	7%
Services extérieurs	33 111	46 116	39%
Rémunérations Intermédiaires & Honoraires	54 176	56 623	5%
Publicité, publication, relation publiques	8 041	5 448	-32%
Transport sur ventes	56 296	59 600	6%
Déplacement, missions et réception	106 081	84 203	-21%
Frais postaux & télécommunications	15 025	13 318	-11%
Banque -commissions et autres services	7 754	8 382	8%
Autres Impôts, taxes et versement assimilés	7 194	7 756	8%
Dons & subventions	0	9000	-
Jetons de présence	11 000	11 250	2%
Total des Autres Charges d'Exploitation	418 763	433 886	4%

2.4 Investissements & financements :

La politique d'investissement de NEW BODY LINE vise :

- d'une part, une veille technologique permettant de doter constamment la société d'un outil de production à la pointe du progrès et d'une capacité de production suffisante pour répondre aux besoins de ses clients,
- et d'autre part, un renforcement des efforts de recherche et de développement permettant d'avoir des produits à forte valeur ajoutée.

Durant l'année 2016, la société NEW BODY LINE a réalisé des investissements de l'ordre de 65 259 DT. Ces investissements ont été financés par les fonds propres de la société

2.5 Evolution de la société et de ses performances durant les cinq dernières années

Désignation	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 15/16
Revenus	3 985 428	5 369 473	6 427 690	5 062 083	6 829 881	6 408 021	5 840 220	-9%
Variation de stock PF	-100 235	26 157	184 499	157 009	-46 330	-18 571	-140 131	655%
Coût des achats	-1 534 637	-2 730 246	-2 542 192	-1 788 988	-2 559 372	-2 381 050	-2 048 230	-14%
Marge Brut	2 350 556	2 665 383	4 069 997	3 430 104	4 224 179	4 008 400	3 651 859	-9%
<u>Taux de marge Brut</u>	59%	50%	63%	68%	62%	63%	63%	0%
CHARGES D'EXPLOITATION								
Charges de Personnel	-517 680	-695 901	-1 010 855	-1 346 776	-1 366 501	-1 588 141	-1 741 771	10%
Dotation aux amort et aux provisions	-221 407	-186 297	-220 615	-348 032	-376 070	-485 965	-414 310	-15%
Autres Charges d'exploitation	-188 009	-214 546	-468 624	-514 103	-426 976	-418 763	-433 886	4%
Transfert de Charge								
EBIT	1 423 461	1 568 640	2 369 903	1 221 193	2 054 632	1 515 531	1 061 893	-30%
Marge Opérationnelle (%)	36%	29%	37%	24%	30%	24%	18%	-23%
Réintégration dotation amort & Prov	221 407	186 297	220 615	348 032	376 070	485 965	414 310	-15%
EBITDA	1 644 868	1 754 937	2 590 518	1 569 225	2 430 702	2 001 496	1 476 203	-26%
Marge EBITDA (%)	41%	33%	40%	31%	36%	31%	25%	-19%
Charges Financières Nettes	-30 745	-26 941	-7 243	456 060	136 268	8 172	231 518	2733%
Produits des Placements				119 426	114 937	292 128	397 050	36%
Autres Gains Ordinaires	16 757	26 308	188 591	560	20 450	3 128	0	-100%
Autres Pertes Ordinaires	0	0	0	0	0	-202	-20 283	9927%
EBT	1 409 473	1 568 007	2 551 251	1 797 239	2 326 287	1 818 757	1 670 178	-8%
Impôts Sur les Bénéfices	-19 343	-14 018	-16 645	-34 589	-280 284	-202 047	-145 987	-28%
IS Conjoncturel	0	0	0	0	0	0	-105 976	-
Résultat Net de l'Exercice	1 390 131	1 553 989	2 534 606	1 762 650	2 046 003	1 616 709	1 418 214	-12%
<u>Taux de marge Nette</u>	35%	29%	39%	35%	30%	25%	24%	-4%

2.6 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

La stratégie de développement de la société New Body Line se base principalement sur les grands axes suivants :

- Multiplier les univers de produits pour augmenter le portefeuille clients et élargir la gamme de production pour une meilleure répartition du chiffre d'affaires et une meilleure saturation de l'outil de production.
- Développer et lancer sur le marché international des produits finis innovants et intégrateurs de technologie avec une forte valeur ajoutée.
- Approcher de gros clients tels que les grandes marques à forte notoriété afin de réduire davantage la dépendance à un nombre limité de clients,
- Développer l'activité de finissage technique.
- Développer des réseaux internationaux pour le marketing et la commercialisation des produits.

Dans le cadre de l'application de cette stratégie, nous présentons les réalisations et les perspectives suivantes :

- Le marché Allemand devenu la deuxième destination de la NBL, se confirme de jour en jour que c'est un marché très prometteur aussi bien pour nos produits techniques que basiques. En effet, la NBL a su intéresser un premier grand client dans le créneau des ventes par téléachat qui est déjà fidélisé, et un deuxième grand client, en 2015, de la catégorie des grandes surfaces qui a une présence internationale et qui commence à prendre de l'importance dans le carnet des commandes de la NBL. Pour se faire, la NBL n'a épargné aucun effort pour se conformer, en plus des normes internationales, aux normes allemandes spécifiques et draconiennes aussi bien sur le plan qualité que sur le plan social. Après avoir été auditée par des clients de grande taille, la NBL est confirmée entreprise ayant toutes les capacités de travailler avec le marché Allemand. La réalisation de ces actions va permettre à la NBL d'accroître, dans les années à venir, significativement son chiffre d'affaires avec l'Allemagne. En plus du fait que l'Allemagne est un très grand marché, les Allemands sont très actifs sur le marché Russe qui est beaucoup plus grand et avec les mesures prises par le Gouvernement Russe contre le Gouvernement Turque, le marché Allemand est devenu la grande porte d'introduction au marché Russe pour la NBL.
- Les investissements réalisés pour leur plupart aux ateliers de teinture et de finissage vont permettre à la NBL d'augmenter sa capacité de production dans ces ateliers ce qui lui permettra d'accroître son chiffre d'affaires par la satisfaction de demandes supplémentaire de sous-traitance mais aussi par une meilleure maîtrise des procédés de teinture et de finissage ;
- En vue d'accroître son chiffre d'affaires par l'élargissement de sa gamme de produits, la NBL s'est lancée depuis 2015 dans la mise en place d'un atelier de customisation. Cet atelier, déjà en place, qui utilise les techniques de l'impression par sublimation et les coloris spéciaux, va permettre de diversifier les produits basiques et répondre ainsi à de nouvelles demandes.

2.7 Activité en matière de recherche et de développement

Consciente du fait que l'un des leviers majeurs de développement d'une entreprise industrielle est son activité recherche&développement et sa capacité à innover et à proposer des produits nouveaux et innovants, la NBL est déjà bien avancée dans la réalisation des actions de recherche&développement pour le lancement des nouveaux produits suivants :

- Les articles de correction de la silhouette avec la technique de contrôle de la compression : La NBL a commencé à proposer et à avoir des clients pour les produits nouveaux de cette catégorie. Ce qui permettra à la NBL d'accroître son chiffre d'affaires pour ces produits c'est de prouver l'efficacité physique de la compression de ces articles. Dans ce cadre, la NBL, qui suit en permanence les évolutions technologiques dans ce domaine, va acquérir bientôt la dernière génération de ces appareils de mesure de la compression.
- Les articles de Sport Technique : La NBL a lancé et commercialisé en 2016 sa gamme de produits dans cette catégorie. Les perspectives commerciales sont prometteuses et la NBL est actuellement en pourparlers avec plusieurs nouveaux clients dans cette catégorie.

Pour les catégories d'articles ci-dessous, la NBL est en train d'avancer dans la réalisation des travaux de recherche&développement notamment ceux relatifs aux tests laboratoires, à l'élaboration d'échantillons, aux contacts clients cibles etc.

Ces articles sont les suivants :

- Les articles vénotoniques qui permettent d'améliorer la circulation sanguine et qui auront un effet d'anti jambes lourdes ;
- Les articles qui permettent le contrôle de l'humidité du corps et qui gèrent la transpiration ;
- Les articles isothermes ;
- Les articles de sport technique ;
- Les articles du domaine paramédical.

III- PARTICIPATION

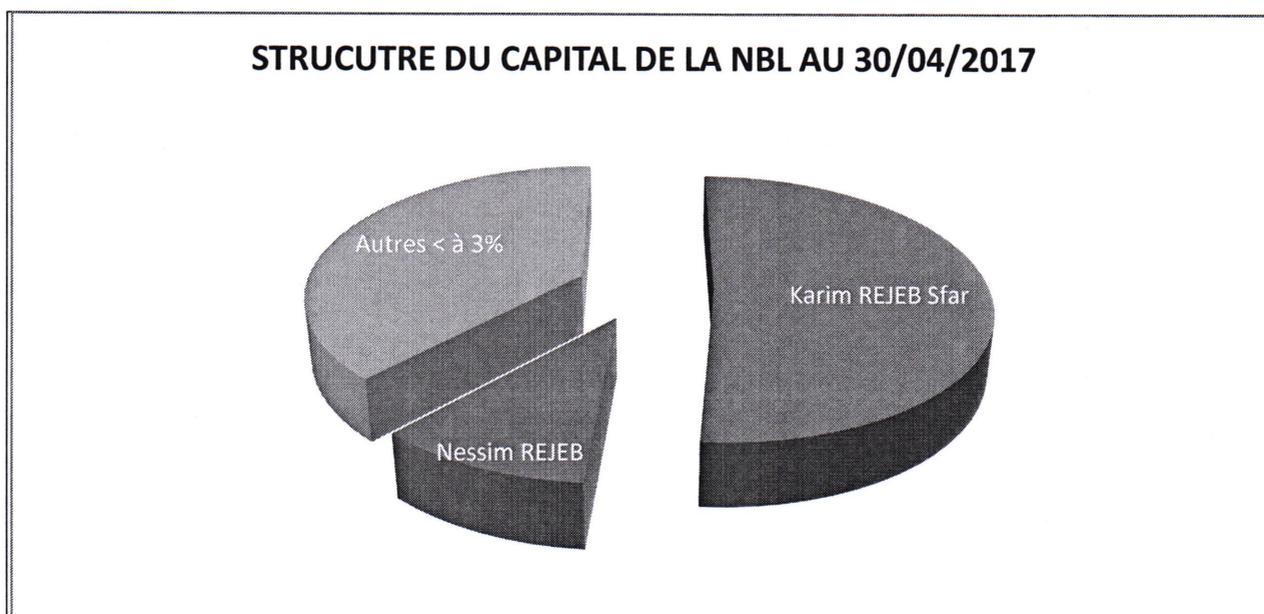
Au 31.12.2016, la société New Body Line ne détient aucune participation.

IV- ACTIONNARIAT

4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital au 30.04.2017 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
REJEB KARIM	1 961 655	50.7675%
REJEB NESSIM	405 855	10.5035%
Autres inférieur à 3%	1 496 490	38.729%
TOTAL	3 864 000	100%



4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts de NBL relatif aux Assemblées Générales :

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, **quel que soit le nombre de leurs actions.**

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 18 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, conformément à l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et au règlement du CMF relatif à l'appel

public à l'épargne, à préparer la présente note d'information et à procéder à l'achat de ses propres actions dans la limite autorisée par la loi.

L'Assemblée a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les règles et modalités d'intervention afin de concrétiser ce programme, conformément à la législation en vigueur. Ce programme de rachat sera réalisé en vue de réguler le cours de l'action en bourse.

Etant précisé que le programme de rachat a pour objet :

- a- La régulation du cours de l'action par des opérations d'achat et de vente des actions de la Société New Body Line « NBL » en fonction de la situation du marché ;
- b- De réduire les fluctuations excessives de son cours.

Le Conseil d'Administration tenue le 30 septembre 2013, a fixé les conditions d'intervention pour la régulation du cours de l'action de NBL comme suit:

- **Fourchette de Prix**

[Seuil bas : 6,500 DT ; Seuil haut : 8,500 DT]

- **% du capital**

La part maximale que la Société New Body Line « NBL » pourra acquérir est de 0,814% de son capital.

- **Montant maximum des fonds destinés à la réalisation du programme**

La Société New Body Line « NBL » consacrera à la mise en œuvre du contrat de régulation, une somme de 200 000 DT, à prélever sur la trésorerie de la société, pour la régulation du cours de l'action.

- **Durée et calendrier du programme de rachat**

Ce rachat d'actions sera utilisé pendant une période de 3 ans à compter du 1er décembre 2013 et expirant le 1er décembre 2016.

La Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI » a été chargée de la réalisation des opérations d'achat et de vente des actions pour le compte de celle-ci, à travers un contrat de régulation.

Au 31.12.2016 le solde des actions rachetées dans le cadre de ce programme s'élève à 30 515 actions selon le détail suivant :

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>
Solde initial	9 000
Rachats	21 515
Ventes	0
Solde au 31.12.2016	30 515

Ledit compte accuse un solde espèce à cette même date de 51 082,333 DT

V- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

L'administration de la Société est confiée à un Conseil d'Administration. Le mandat des Administrateurs est d'une durée statutaire de trois ans renouvelable. Le Conseil d'Administration de la Société New Body Line est ainsi composé des six (6) membres suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| 1- M. Karim REJEB SFAR | : Président du Conseil |
| 2- M. Nessim REJEB | : Administrateur |
| 3- M. Hédi REJEB SFAR | : Administrateur |
| 4- Mme Hanène REJEB | : Administrateur |
| 5- M. Walid BEN RHOUMA | : Administrateur représentant des petits porteurs |
| 6- M. Amir MECHRIA | : Administrateur représentant des petits porteurs |

5.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de NBL relatif à la composition du Conseil d'Administration :

Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

5.2 Principales délégations encours de validité

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, le Président du Conseil d'Administration assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société. Il peut proposer au Conseil de nommer pour l'assister, un Directeur Général Adjoint choisi parmi les membres du Conseil ou en dehors de celui-ci, et dont les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions seront déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration transmet à son Président et au Directeur Général Adjoint qu'il aurait adjoint à ce dernier, les pouvoirs nécessaires pour assurer l'exploitation normale et courante de la société.

Actuellement, la société est dirigée par :

1. M. Karim REJEB SFAR en qualité de Président Directeur Général, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 20 novembre 2000 et dont le dernier renouvellement lui a été fait par décision du Conseil d'Administration en date du 10 juin 2015.
2. Et M. Nessim REJEB en qualité de Directeur Général Adjoint, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 24 décembre 2012

5.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus, sans limitations et sans réserves pour agir au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet.

Les principales missions du Conseil d'Administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs que les statuts attribuent expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au conseil d'administration, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, et ce, dans la limite de l'objet social. Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, le Président-Directeur Général représente la société vis-à-vis des tiers.

Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'elles ne lui ont pas été retirées par le Conseil qui peut le révoquer à tout moment.

5.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2013, la société NEW BODY LINE s'est dotée d'un comité permanent d'audit interne conformément à l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales.

Ce comité a pour principal rôle de :

- Examiner les états financiers intermédiaires et annuels afin d'éclairer le Conseil d'Administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires, et s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.
- Veiller à ce que la direction générale de la société mette en place un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Procéder, avec la direction générale de la société, à un examen régulier des principaux risques financiers et le cas échéant, donner un avis sur les opérations financières significatives de la société.
- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des procédures permettant le respect des réglementations en vigueur.
- Examiner le programme et les résultats des travaux de l'audit interne, et apprécier l'efficacité et la qualité de ses procédures.

- Plus généralement, le comité d'audit peut se saisir ou être saisi de tout sujet de nature financière, comptable, informatique, juridique ou fiscale susceptible d'affecter significativement la situation financière et les résultats de la société. Sur l'ensemble des points abordés par le comité d'audit, le comité pourra réaliser, s'il le juge utile, une étude détaillée selon les modalités qu'il définira.

Le président du comité présente en séance du Conseil d'Administration la synthèse des travaux du comité d'audit et les recommandations qu'il formule.

Les membres nommés de ce comité assureront, toutes contributions, travaux, études demandées par le Conseil d'Administration, et donneront au Conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

En 2016, le Comité d'audit s'est réuni et a examiné, notamment :

- l'évolution de l'activité de la société, l'avancement dans la mise en place des procédures de contrôle interne,
- l'application des décisions prises par le Conseil d'Administration,
- la validation des plans d'audit,

VI- COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION NBL EN 2016

6.1 Evolution du cours et des transactions



6.2 Déroulement des opérations de négociation des actions NBL en Bourse

Les données boursières comparatives relatives à la négociation des actions NBL en 2016 se présentent comme suit :

Intitulés	2015	2016
Capital social (mille DT)	3 864 000	3 864 000
Nominal (DT)	1	1
Nombre d'actions	3 864 000	3 864 000
Capitaux traités (mille DT)	9 939	3 579
Titres traités	1 278 834	536 412
Cours plus haut (DT)	9,260	7,800
Cours plus bas (DT)	6,190	6,000
Clôture au 31/12 (DT)	7,380	6,900
Cap. Boursière au 31/12 (MD)	28,516	26,661
Dividendes par action (DT)	0,450	0,370
Date de distribution	30/06/2016	A décider

VII- AFFECTATION DES RESULTATS

7.1 Dispositions statutaires

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la NBL relatif à l'affectation et répartition des bénéfices :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- ✚ une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- ✚ la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- ✚ une fraction de 5% des bénéfices nets jusqu'à concurrence du dixième du capital social constituant une réserve statutaire.

L'Assemblée Générale ordinaire est souveraine pour répartir ce bénéfice distribuable à titre de dividende ou décider de le reporter à nouveau.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Le projet de répartition des bénéfices de l'exercice 2016, tel que arrêté par le Conseil d'Administration du 03 - 05 - 2017, est le suivant :

Libellé	Montant	Montant
Résultat de l'exercice	1 418 214.225	
Résultats reportés	10 620.000	
Réserves facultatives 2015 à répartir	1 304 321.862	
Total bénéfice à répartir		2 733 156.087
Affectation pour :		
Réserve Légale 5%	0.000	
Réserves facultatives	1 303 476.087	
Total affectation en réserves		-1 303 476.087
Reliquat sur le bénéfice 2016 à répartir		1 429 680.000
Dividendes à distribuer soit 0,370 dinars par action et 37% du nominal(*)		1 429 680.000
Nouveau report à nouveau		0

(*) Soit un dividende de 0,370 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 37% du nominal.

7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital social	Autres capitaux propres	Réserves légales	Réserves Facultatives	Résultats réporter	Résultat Net	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	Autres complements d'apports	Total
Solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2015	3 864 000	187 356	317 230	1 507 248	0	1 616 709	(64 789)	4 720 600	36 069	12 184 424
Affectation de resultat PV AGO			80 835	1 304 322	231 551	(1 616 709)				0
Subvention d'investissement										0
Amortissement subvention d'investissement		(31 309)								(31 309)
Distribution des dividendes				(1 507 249)	(220 931)					(1 728 180)
Resultat de l'exercice						1 418 214				1 418 214
Rachat des actions propres							(139 048)			(139 048)
Solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2016	3 864 000	156 047	398 066	1 304 322	10 620	1 418 214	(203 837)	4 720 600	36 069	11 704 101

VIII- CONTROLE DES COMPTES

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2015, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes :

<i>Commissaire aux comptes</i>	<i>Adresse</i>	<i>Mandat</i>
M. Kaïs BOUHAJJA : Expert Comptable, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Immeuble Yasmine Tower, Bureau B.4.6, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie Tel/Fax: (+216) 71 948 637 E-mail: kais.bouhajja@planet.tn	2015- 2016- 2017

IX- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

9.1 Système de rémunération

Les rapports entre la société NEW BODY LINE et son personnel sont régis par le Code du travail et la convention collective sectorielle du textile signée le 26/07/1974, approuvée par l'arrêté du ministre des affaires sociales du 29/08/1974 et modifiée par les textes subséquents.

Le personnel de la société NEW BODY LINE bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Une prime de décès : équivalente à un mois de travail effectif et allouée par l'entreprise à la famille du salarié décédé.
- Une indemnité de mise à la retraite : calculée sur la base du salaire de 2 jours de travail effectif par mois travaillé dans l'entreprise, sans dépasser 9 salaires.

Par ailleurs, aucun avantage en nature n'est accordé au personnel par la société NEW BODY LINE.

Le personnel de la société NEW BODY LINE bénéficie chaque fin d'année d'une prime de rendement conformément à la convention sectorielle du textile. Cette prime est fixée à un salaire d'un mois selon une note professionnelle fixée comme suit :

- Note inférieure ou égale à 10 = 1/3 du montant de la prime
- Note de 11/20 à 14/20 = 1/2 du montant de la prime
- Note de 15/20 à 17/20 = 3/4 du montant de la prime
- Note de 18/20 à 20/20 = la totalité de la prime

Il est aussi prévu des primes et indemnités mensuelles qui se présentent comme suit :

- prime de transport : fixée à 44 TND par mois pour les agents d'exécution et de maîtrise, et 49 TND pour les cadres,
- prime d'assiduité : fixée mensuellement à 9 DT,
- prime de présence : payée à raison de 5,080 DT par mois,

- prime de panier : 0,250 DT/jour qui n'est octroyée qu'à celui qui a travaillé pendant au moins 7 heures continues.

9.2 Formation du personnel

✚ Formation Externe (réalisée par des experts étrangers d'Italie, de France et d'Espagne)

Cette formation concerne les chefs d'ateliers tricotage, teinture, et le responsable du bureau de développement.

Le nerf de guerre de l'activité de la société NEW BODY LINE consiste dans les nouveaux développements et les innovations. Ces développements sont assurés, au sein de la société NEW BODY LINE, par ses hauts cadres qui gèrent des logiciels et/ou des machines de grandes sophistiquées techniques, avec un effort de mise à jour favorisant une veille technique à l'échelle internationale afin de pouvoir faire face à la concurrence mondiale.

Dans ce cadre, la société NEW BODY LINE fait appel à des techniciens de renommé internationale dans divers domaines, tels que :

- Fabriquant de machines de tricotage SANTONI (Italie)
- Fabriquant de machines de teinture (Tonelleo Italie)
- Experts indépendants (France et Espagne).
- Etc.

✚ Formations Internes

Le savoir-faire acquis par les chefs d'ateliers par le biais des formations externes, est par la suite transmis par ceux-ci à leurs collaborateurs avec des actions de formations en interne, planifiées tout au long de l'année.

X- CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est l'ensemble des mesures mises en œuvre par la Direction Générale, le management et le personnel pour s'assurer d'une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- Utilisation économique et efficace des ressources disponibles ;
- Maîtrise des risques ;
- Intégrité, fiabilité et exhaustivité des informations de gestion ;
- Respect des lois et des règlements, des politiques générales, des programmes, des plans et des procédures internes ;
- Prévention de la fraude.

Afin d'y parvenir, la société NBL s'est dotée des services et organisation suivante :

10.1 Service Audit interne :

Le service audit interne a pour principal rôle d'apprécier la qualité de l'ensemble du système de contrôle interne. A cet effet, l'audit interne apporte au management des examens, des analyses, des recommandations, des avis et des informations.

La société « NBL » s'est récemment dotée d'un service d'auditeur interne dans le but de permettre au management de la société de disposer d'une fonction indépendante d'examen et d'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du système de contrôle interne. L'auditeur interne assiste ainsi la hiérarchie dans l'exercice effectif de ses responsabilités.

10.2 Manuel des Procédures :

La société « NBL » a procédé à la nomination d'un cabinet externe pour l'établissement d'un manuel des procédures. Ce travail est en cours de finalisation.

10.3 Comité permanent d'audit :

Le système de contrôle interne de la société est périodiquement revu par le comité permanent d'Audit.

**Rapport général du commissaire
aux comptes relatif à l'exercice clos
au 31 décembre 2016**

Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale tenue le 10 Juin 2015, nous vous présentons notre rapport relatif à l'audit des états financiers de la société « **NEW BODY LINE. SA** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres positifs de 11 704 101 DT, y compris le résultat de l'exercice s'élevant 1 418 214 DT et une variation de trésorerie négative s'élevant à < 3 419 889 > DT.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La Direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des

états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie de réserve.

III-Fondement de l'opinion avec réserve

La société ne dispose pas d'un système de calcul des coûts analytiques lui permettant de procéder à une évaluation fiable de son stock de produits finis et encours de production en fin d'exercice. La société a évalué ce stock sur la base du prix de vente minoré d'une marge forfaitaire de 25%. Aussi, lors de l'application de cette marge la société se réfère à un prix de vente en euro qu'elle convertit au taux de clôture. Cela induit systématiquement la valorisation du stock par la prise en compte dans sa valeur d'un effet de change. Le stock total des produits finis et encours de production de la société « **NEW BODY LINE. SA** » s'élève au 31 décembre 2016 à 406 057 DT.

IV-Opinion avec réserve

A notre avis et sous réserves du point décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « **NEW BODY LINE. SA** » au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

V- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles et à l'exception du point soulevé dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, qu'à l'exception des faiblesses inhérentes aux méthodes de calcul de coût de stock de produits finis et encours de production, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons constaté qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 04 Mai 2017

Le Commissaire aux comptes

Kais BOUHAJJA

A circular professional stamp of Kais Bouhajja, Expert-Comptable. The stamp contains the text "BOUHAJJA KAIES" at the top, "Expert-Comptable" at the bottom, and "N° 123456789" in the center. A handwritten signature is written over the stamp.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport spécial sur les conventions soumises à autorisation, audit et approbation au titre de l'exercice clos le 31/12/2016

Messieurs les actionnaires ;

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre Conseil d'Administration ne nous a communiqué aucun avis se rapportant à des conventions ou opérations particulières visées par les articles sus-mentionnés et relatives à l'exercice 2016.

A-Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont voici les principaux volumes réalisés :

1. La société « NEW BODY LINE. SA » a conclu un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 3 000 DT par mois. La charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 36 000 DT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 18 Mars 2009.

B-Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

B.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le Conseil d'Administration réunis le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Président Directeur Général :

- Un salaire mensuel net de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;

- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;
- Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et
- Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Président Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- Un salaire net mensuel de 1000 DT ; et
- La prise en charge de la contribution de la CNSS

B.2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en DT) :

	Charge de l'exercice	Passifs
Avantages à court terme PDG	95 465	25 013
Prise en charge de la CNSS PDG	1 780	445
Total :	97 570	15 434

	Charge de l'exercice	Passifs
Avantages à court terme DGA	15 682	1 959
Prise en charge de la CNSS DGA	2 708	789
Total :	18 390	2 748

B.3- Les obligations et engagements vis-à-vis des administrateurs :

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence à la décision de l'Assemblée Générale. Les administrateurs membres du comité permanent d'audit sont en outre rémunérés au titre de leurs fonctions suite à la décision du Conseil d'Administration du 30 Septembre 2013.

Il est à signaler, que les rémunérations constatées en tant que charge à payer au niveau des comptes de 2016 se détaillent comme suit :

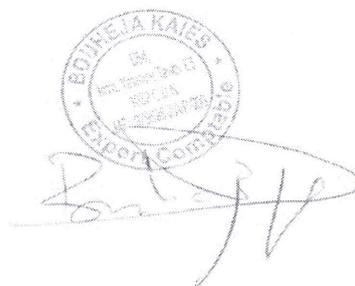
- 11 250 DT au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 04 Mai 2017

Le Commissaire aux comptes

Kais BOUHAJJA

A circular stamp with the text "BOUHAJJA KAIES" at the top and "Commissaire aux Comptes" at the bottom. In the center, there is a signature. Below the stamp, there is a larger, more prominent handwritten signature in black ink.

**Etats financiers de l'exercice clos
au 31 décembre 2016**

Bilan

Etat de résultat

Etat de flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Soldes Intermédiaires de Gestion

NEW BODY LINE S.A.
BILAN (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2016

ACTIFS	Notes	31-12-2016	31-12-2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	3.1	179 830	179 830
Amortissements		(123 143)	(72 933)
		56 687	106 897
Immobilisations Corporelles	3.2	4 118 562	4 053 301
Amortissements		(2 384 793)	(2 079 281)
		1 733 769	1 974 020
Immobilisations financières		0	0
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 790 456	2 080 917
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		0	0
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>1 790 456</u>	<u>2 080 917</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	3.3	1 378 690	1 447 967
Provisions pour dépréciation des stocks		(58 587)	0
		1 320 103	1 447 967
Clients et comptes rattachés	3.4	1 335 905	2 065 094
Provisions clients et comptes rattachés		(96 224)	(96 224)
		1 239 681	1 968 870
Autres actifs courants	3.5	91 538	91 803
Provisions des autres actifs courant		(13 700)	(13 700)
		77 838	78 103
Placements et autres actifs financiers	3.6	6 109 076	1 690 741
Liquidités et équivalent de liquidités	3.7	2 239 960	5 659 849
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>10 986 657</u>	<u>14 340 470</u>
TOTAL DES ACTIFS		12 777 113	16 421 387

NEW BODY LINE S.A.
BILAN (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2016

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31-12-2016	31-12-2015
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		3 864 000	3 864 000
Autres capitaux propres		156 047	187 356
Réserves		1 702 388	1 824 479
Avoir des Actionnaires		(203 837)	(64 789)
Prime d'émission		4 720 600	4 720 600
Autres compléments d'apport		36 069	36 069
Résultat reporté		10 620	0
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>	3.8	<u>10 285 887</u>	<u>10 567 715</u>
		-	-
Résultat de l'exercice		1 418 214	1 616 709
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>11 704 101</u>	<u>12 184 424</u>
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		0	0
provision		0	0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		0	0
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.9	379 744	358 816
Autres passifs courants	3.10	693 268	383 207
Concours bancaires et Autres passifs financiers		0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 073 012	742 023
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		12 777 113	12 926 447

NEW BODY LINE S.A.
ETAT DE RESULTAT (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2016

LIBELLE	Notes	31-12-2016	31-12-2015
EXPLOITATION			
Produits d'exploitation			
Revenus	4.1	5 808 108	6 357 439
Autres produits d'exploitation		32 111	50 582
Total produits d'exploitation		5 840 219	6 408 021
Charges d'exploitation			
Variations stocks produits finis & encours		(140 131)	(18 571)
Achats d'approvisionnements consommés	4.2	(2 048 229)	(2 381 050)
Charges de personnel	4.3	(1 741 770)	(1 588 141)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.4	(414 310)	(485 965)
Autres charges d'exploitation	4.5	(433 886)	(418 764)
Total charges d'exploitation		(4 778 326)	(4 892 491)
RESULTAT D' EXPLOITATION		1 061 893	1 515 530
-			
Charges financières nettes	4.6	231 518	8 172
Autres gains ordinaires		0	3 128
Autres pertes ordinaires		(783)	(202)
Produit de placement		377 550	292 128
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 670 178	1 818 756
AVANT IMPOT			
-			
Impôt sur les bénéfices	4.7	(145 987)	(202 047)
Contribution conjoncturelle		(105 977)	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 418 214	1 616 709
APRES IMPOT			
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 418 214	1 616 709
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 418 214	1 616 709

NEW BODY LINE S.A.
Modèle Autorisé
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2016

LIBELLE	31/12/2016	31/12/2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>		
Résultat net	1 418 214	1 616 709
Ajustement :	1 527 286	(84 401)
* Amortissements et provisions	414 310	485 965
* Variation des stocks	69 277	(14 156)
* Variation des autres Clients et Créances	728 924	241 905
□ Variation Créances	729 189	317 258
□ Variation Autres Actifs Courants	(265)	(75 353)
* Variation des Fournisseurs et Autres Dettes	314 774	(798 115)
□ Variation Des Fournisseurs	20 928	(369 261)
□ Variation Autres Dettes	320 680	(506 539)
□ Quote Part Subvention D'Investissement	(31 309)	(30 163)
□ Plus Value sur Cession D'Immobilisation	0	0
□ Dividende à payer	(716)	(529)
□ Transfert de Charge	0	0
□ Incidence variation du taux de change	5 191	108 377
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 945 500	1 532 308
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES</u>		
<u>D'INVESTISSEMENT</u>		
* Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(47 466)	(503 111)
* Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0	4 426 971
* Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 424 537)	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 472 003)	3 923 860
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES</u>		
<u>DE FINANCEMENT</u>		
* Encaissement suite à l'émission des actions propres	0	0
* Dividendes	(1 749 949)	(1 622 352)
* Décaissement pour acquisition des actions propres	(139 048)	(64 789)
* Encaissement provenant des subventions	802	54 044
* Remboursement des emprunts (principal)	0	0
* Encaissement provenant de la cession des actions propres	0	241 529
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 888 195)	(1 391 568)
Incidence des variations des taux de change	(5 191)	(108 377)
Variation de trésorerie	(3 419 889)	3 956 223
Trésorerie au début de l'exercice	5 659 849	1 703 626
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 239 960	5 659 849

SOMMAIRES DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-Présentation de la société et référentiel comptable **14**

2-Principes et méthodes comptables

3-Notes sur le bilan

4-Notes sur l'état de résultat

5-Informations sur les parties liées

6-Tableau d'immobilisation incorporelles

7-Tableau d'immobilisation corporelles

8-Tableau de variation des capitaux propres

9-Soldes intermédiaires de gestion

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de la société et référentiel comptable

La « **NEW BODY LINE. SA** » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 3 864 000 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements.

Les états financiers de la société « **NEW BODY LINE. SA** » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de la Société « **NEW BODY LINE. SA** » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société « **NEW BODY LINE. SA** » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vies estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 DT, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33%
Frais préliminaires	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé par l'application d'une décote de 25% sur le prix de vente.
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication. Ce cout est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production, au cout de production déterminé comme précisé ci-dessus.

Evaluation des placements à l'inventaire :

A la date de clôture, les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères

Pour les éléments monétaires en monnaies étrangères :

- les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice
- les passifs monétaires en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres évènements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

En plus des avantages fiscaux prévus par le droit commun la société « **NEW BODY LINE. SA** » bénéficie aussi des avantages prévus pour sociétés totalement exportatrices. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

3. Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles totalise, au 31 décembre 2016, un montant de 56 687 DT contre 106 897 DT au 31 décembre 2015. Ces comptes se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Logiciels	34 235	34 235
Site Web	5 000	5 000
Concessions de marques, marques	140 595	140 595
Total	179 830	179 830
Moins : Amortissements	<123 143>	<72 933>
Valeur nette comptable	56 687	106 897

Voir en annexe le tableau d'amortissement des immobilisations

3.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève, au 31 décembre 2016, à 1 733 769 DT contre 1 974 020 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Inst générales, agencements et aménagements de construction</i>	337 251	207 131
<i>Matériel industriel principal</i>	2 819 218	2 819 217
<i>Matériel industriel auxiliaire</i>	384 939	383 039
<i>Outillages industriels</i>	3 539	3 539
<i>Matériel de transport</i>	32 547	32 547
<i>Inst générales, agencements & aménagement divers</i>	393 160	393 160
<i>Mobilier et matériel de bureau</i>	106 950	96 767
<i>Matériel laboratoire</i>	40 958	39 087
<i>Immobilisation encours</i>	0	78 814
Total	4 118 562	4 053 301
<i>Moins : Amortissements</i>	(2 384 793)	<2 079 281>
Valeur nette comptable	1 733 769	1 974 020

Voir en annexe le tableau d'amortissement des immobilisations.

3.3 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 1 320 103 DT, au 31 décembre 2016, contre 1 447 967 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Matières premières atelier tricotage</i>	484 751	436 813
<i>Matières premières atelier confection</i>	68 172	24 063
<i>Matières atelier finissage</i>	79 275	90 251
<i>Matières premières atelier teinture</i>	55 094	44 635
<i>Matières pièces de rechange</i>	224 348	244 245
<i>Emballages</i>	0	780
<i>Produits intermédiaires</i>	222 453	389 974
<i>Produits finis</i>	183 604	156 213
<i>Stock en transit</i>	60 993	60 993
Solde net	1 378 690	1 447 967
<i>Moins : Provisions</i>	(58 587)	0
Solde net	1 320 103	1 447 967

3.4 Clients et comptes rattachés

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève, au 31 décembre 2016, à 1 239 681 DT contre 1 968 870 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Clients locaux</i>	95 631	83 798
<i>Clients étrangers</i>	1 144 050	1 885 072
<i>Clients douteux</i>	96 224	96 224
Total	1 335 905	2 065 094
<i>Moins : Provisions</i>	(96 224)	(96 224)
Solde net	1 239 681	1 968 870

3.5 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève, au 31 décembre 2016, à 77 838 DT contre 78 103 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Frs avances et acomptes</i>	30 965	16 500
<i>Charges constatées d'avance</i>	824	833
<i>Crédit TVA à reporter</i>	5 879	9 007
<i>IS à reporter</i>	53 870	65 463
Total	91 538	91 803
<i>Provision</i>	(13 700)	<13 700>
Solde net	77 838	78 103

3.6 Placements :

Le solde net des placements s'élève, au 31 décembre 2016, à 6 109 076 DT contre un solde de 1 690 741 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Titres SICAV</i>	271 971	707 588
<i>Titres SICAV 1056</i>	51 085	183 153
<i>Autres placements courants</i>	486 020	0
<i>Billet de trésorerie</i>	5 300 000	800 000
Total	6 109 076	1 690 741
<i>Moins : Provision</i>	<0>	<0>
Total	6 109 076	1 690 741

3.7 Liquidités & équivalents de liquidités :

Le solde net des liquidités et équivalents de liquidités s'élève, au 31 décembre 2016, à 2 239 960 DT contre 5 659 849 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
UBCI Dinars	2 005	1 390
UBCI 2 Dinars	8 993	4 586
UBCI EURO	16 344	1 583 088
TSI	40 310	3035
BIAT Dinars	145 576	52 951
BIAT EURO	2 026 496	4 014 761
Caisse	236	38
Total	2 239 960	5 659 849

3.8 Capitaux propres :

Le solde des capitaux propres avant résultat s'élève, au 31 décembre 2016, à 10 285 887 DT contre 10 567 715 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Capital social	3 864 000	3 864 000
Autres capitaux propres	156 047	187 356
Réserves	1 702 388	1 824 479
Primes d'émission	4 720 600	4 720 600
Avoir des actionnaires	(203 837)	(64 789)
Compléments d'apport	36 069	36 069
Résultat reporté	10 620	0
Total	10 285 887	10 567 715

Tableau de variation des capitaux propres : voir annexe.

3.9 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève, au 31 décembre 2016, à 379 744 DT contre 358 816 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs locaux	46 627	209 140
Fournisseurs étrangers	316 395	126 428
Fournisseurs factures non parvenues	16 722	23 248
Total	379 744	358 816

3.10 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève, au 31 décembre 2016, à 693 267 DT contre 383 207 DT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Personnel Rémunérations dues	159 562	159 941
PDG Rémunérations dues	25 012	15 013
Personnel -opposition salaires	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	45 721	43 274
R/S à payer	17 811	16 585
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
R/S sur marché	444	368
R/S commission	0	1 030
Client avance et acompte	6 143	0
TCL	516	836
Autres taxes	45	18
CNSS	97 822	101 482
Charges à payer	85 715	31 634
Impôt à liquider	105 976	0
Intérêts perçus d'avance	147 010	11 495
Dividende à distribuer	726	529
Total	693 268	383 207

4. Notes sur l'état de résultat

4.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation nets se sont élevés, au 31 décembre 2016, à 5 808 108 DT contre 6 357 439 DT au 31 décembre 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Lingerie femme	1 041 833	1 105 452
Lingerie homme	86 196	176 103
Lingerie intelligente	4 680 079	5 075 884
Total	5 808 108	6 357 439

4.2 Achat consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2016, à 2 048 229 DT contre 2 381 050 DT au 31 décembre 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Achat stocké matière première tricotage	1 165 518	1 199 425
Achat stocké matière première confection	205 255	264 716
Achat stocké matière première teinture	258 635	359 826
Achat stocké matière première accessoires emballage	191 217	202 719
Autres approvisionnements	83 071	141 637
Achat non stockées	216 166	245 454
RRR obtenues achats	0	0
Variation des stocks de marchandises	(71 633)	(32 727)
Total	2 048 229	2 381 050

4.3 Charges du personnel

Les charges du personnel se sont élevées au, 31 décembre 2016, à 1 741 771 DT contre 1 588 141 DT au 31 décembre 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Salaires et compléments de salaire	1 289 711	1 190 012
Congés payés	78 421	78 776
Charges patronales	221 072	202 520
Autres charges de Personnel	152 566	116 833
Total	1 741 771	1 588 141

4.4 Dotation aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées, au 31 décembre 2016, à 414 310 DT contre 485 965 DT au 31 décembre 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	355 723	335 143
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	58 587	0
Résorption frais préliminaires	0	151 767
Reprise sur provision	0	< 945 >
Total	414 310	485 965

4.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations se sont élevées, au 31 décembre 2016, à 433 886 DT contre 418 764 DT au 31 décembre 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Services extérieurs</i>	132 191	120 084
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	108 186	95 328
<i>Jeton de présence</i>	11 250	11 000
<i>Transport</i>	59 600	56 296
<i>Missions et réception</i>	84 203	106 081
<i>Frais postaux et télécommunication</i>	13 318	15 025
<i>Commissions et frais bancaires</i>	8 382	7 754
<i>Impôt et taxes</i>	7 756	7 196
<i>Dons</i>	9 000	0
Total	433 886	418 764

4.6 Produits financiers nets

Les produits financiers nets se sont élevés, au 31 décembre 2016, à 231 518 DT contre 8 172 DT au 31 décembre 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>Intérêts</i>	(5 006)	(12 501)
<i>Escomptes accordés</i>	14 451	17 173
<i>Pertes de changes</i>	(13 993)	(8 401)
<i>Gain de change</i>	237 583	13 592
<i>Escomptes obtenus</i>	(1 517)	(1 691)
Total	231 518	8 172

4.9 Impôts sur les sociétés

Bénéfice comptable avant impôt 31/12/2016 :		1 670 178
Réintégration des provisions pour dépréciation stock		58 587
Réintégration pertes de changes non réalisées		13 993
Réintégration timbre de voyage		480
Réintégration Commissions et honoraires non portés sur la D.Emp.		0
Réintégration gain de changes N-1		13 591
Réintégration RRR Accordés non portés sur la D.Emp.		0
Déductions gains de changes		(237 583)
Déduction reprise sur provisions		0
Déduction + value titre SICAV		(97 827)
Déductions pertes de changes N-1		(8 401)
Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :		1 413 018
Dégrèvement Fiscale		0
Bénéfice fiscal après dégrèvement fiscal :		1 413 018
CA Export	96,684%	5 615 518
CA LOCAL	3,316%	192 591
Bénéfice fiscal après dégrèvement Fiscale :		1 413 018
Bénéfice provenant de l'export		1 366 164
Impot au titre du bénéfice provenant de l'export 10%		136 616
Bénéfice hors export		46 854
Impot au titre du bénéfice provenant de l'activité locale 20%		9 371
Impôt Société		145 987
Minimum d'impôt 0,1 %	5 615	
Minimum d'impôt critère CA local TTC 0,2 %	455	
	Total	6 070
Impôt société dû 31-12-2016		145 987

5. Informations sur les parties liées :

La société « New Body Line. SA » a conclu un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut mensuel de 3 000 DT. Ainsi, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 36 000 DT.

6. Tableau détaillé des immobilisations incorporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2015	Acquisition	Cession	VB 31/12/2016	Amortissement cumulé 31/12/2015	Dotation 2016	Cession	Amortissement cumulé 31/12/2016	
logiciel	34 235	-	-	34 235	24 406	3 350	-	27 756	6 479
Site Web	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	5 000	-
Concessions de marques, marques	140 595	-	-	140 595	43 527	46 860		90 387	50 208
Total	179 830	-	-	179 830	72 933	50 210	-	123 143	56 687

7. Tableau détaillé des immobilisations corporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2015	Acquisition	Reclassement	VB 31/12/2016	Amortissement cumulé 31/12/2015	Dotation	Cession	Amortissement cumulé 31/12/2016	
I.A.A construction	207 131	130 120	-	337 251	36 358	26 938	-	63 296	273 955
Matériel industriel principal	2 819 218	-	-	2 819 218	1 486 316	206 943	-	1 693 258	1 125 959
Matériel industriel auxiliaire	383 039	1 901	-	384 939	185 449	31 907	-	217 356	167 583
Outils industriel	3 539	-	-	3 539	3 539	-	-	3 539	-
Matériel de transport	32 547	-	-	32 547	17 900	6 509	-	24 410	8 137
Agencements aménagements et installations	393 160	-	-	393 160	268 536	22 232	-	290 768	102 392
Matériel informatique et bureautique	96 767	10 183	-	106 950	74 901	6 919	-	81 819	25 129
Matériel laboratoire	39 086	1 871	-	40 958	6 284	4 065	-	10 348	30 610
Immobilisation en cours	78 814	-	78 814	-	-	-	-	-	-
Total	4 053 301	144 074	78 814	4 118 561	2 079 281	305 513	-	2 384 794	1 733 767

8. Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Autres capitaux propres	Réserves légales	Réserves Facultatives	Résultats réporter	Résultat Net	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	Autres compléments d'apports	Total
Solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2015	3 864 000	187 356	317 230	1 507 248	0	1 616 709	(64 789)	4 720 600	36 069	12 184 424
Affectation de resultat PV AGO			80 835	1 304 322	231 551	(1 616 709)				0
Subvention d'investissement										0
Amortissement subvention d'investissement		(31 309)								(31 309)
Distribution des dividendes				(1 507 249)	(220 931)					(1 728 180)
Resultat de l'exercice						1 418 214				1 418 214
Rachat des actions propres							(139 048)			(139 048)
Solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2016	3 864 000	156 047	398 066	1 304 322	10 620	1 418 214	(203 837)	4 720 600	36 069	11 704 101

9. Soldes intermédiaires de gestion :

Schéma des soldes intermédiaires de gestion						
(exprimé en dinars)						
PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2016	2015
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	5 840 220	Production	2 188 361	Marge commerciale	3 651 859	4 008 400
Marge Commerciale	3 651 859	Autres charges externes	417 130			
				Valeur ajoutée brute	3 234 729	3 596 832
Valeur Ajoutée Brute	3 234 729	Impôts et taxes	16 755			
		Charges de personnel	1 741 771			
				Excédent brut d'exploitation	1 476 203	2 001 495
Excédent brut d'exploitation	1 476 203	Dot aux amortissements				
Autres gains ordinaires	0	et aux provisions nettes de reprises	414 310			
Produits financiers	377 550	Charges financières	< 231 518 >			
Transferts de charges		Autres pertes ordinaires	783			
		Impôt sur le résultat ordinaire	251 964			
				Résultat des activités ordinaires	1 418 214	1 616 709
Résultat des activités ordinaires	1 418 214			Résultat après modifications comptables	1 418 214	1 616 709

CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION

I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE

1.1 Election des membres du Conseil d'Administration

1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se poursuit après l'Assemblée

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Dernier poste occupé à NBL	Fonctions principales actuelles	Mandat
Karim REJEB SFAR	Lui -même	Président	PDG	PDG	2015 -2017
Nessim REJEB	Lui -même	Administrateur	DGA	DGA	2015 - 2017
Hedi REJEB SFAR	Lui -même	Administrateur			2015 - 2017
Hanène REJEB	Elle-même	Administrateur			2015 - 2017
Amir MECHRIA	Lui -même	Administrateur			2015 - 2017
Walid BEN RHOUMA	Lui -même	Administrateur			2015 - 2017

1.1.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (nouveaux candidats)

Néant

1.1.3 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (candidats à renouveler)

Néant

1.1.4 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE

(Situation au 30/04/2017)

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant Total	Pourcentage	Droit de vote
Karim REJEB SFAR	1 961 655	1	1 961 655	50.7675%	Oui
Nessim REJEB	405 855	1	405 855	10,5035%	Oui
Total	2 367 510		2 367 510	61,271%	

1.2 Nomination du commissaire aux comptes

Le mandat de M. Kais BOUHAJJA, renouvelé par l'AGO du 10/06/2015 pour la période de 2015 à 2017, est encore en vigueur.

1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée

Néant.

1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée

- Les administrateurs en ce qui concerne les jetons de présence,
- Les actionnaires en ce qui concerne la répartition des bénéfices.

II-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL

2.1 Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de la société NEW BODY LINE est constitué uniquement par des actions ordinaires.

Ce capital est divisé en 3 864 000 actions ordinaires de nominal un dinar, jouissant toutes de droit de vote.

2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires

La date d'inscription au registre des actionnaires pour la détermination du quorum et des droits de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/05/2017 est le 10/05/2017.

2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital)

(Situation au 30/04/2017)

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
M. Karim REJEB SFAR	1 961 655	1 961 655	50,77%
M. Nessim REJEB	405 855	405 855	10,50%
Autres détenant moins que 3%	1 496 490	1 496 490	38,73%
Total	3 864 000	3 864 000	100%

CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO ET DE L'AGE

I PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2016.

Cette résolution mise au vote est adoptée à... ..

3^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à... ..

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2016 comme suit :

Libellé	Montant	Montant
Résultat de l'exercice	1 418 214.225	
Résultats reportés	10 620.000	
Réserves facultatives 2015 à répartir	1 304 321.862	
Total bénéfice à répartir		2 733 156.087
Affectation pour :		
Réserve Légale 5%	0.000	
Réserves facultatives	1 303 476.087	
Total affectation en réserves		-1 303 476.087
Reliquat sur le bénéfice 2016 à répartir		1 429 680.000
Dividendes à distribuer soit 0,370 dinars par action et 37% du nominal(*)		1 429 680.000
Nouveau report à nouveau		0

(*) Soit un dividende de 0,370 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 37% du nominal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

5^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

6^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire la rémunération annuelle, sous forme de jetons de présence à raison de **1 500 DT** nets par administrateur et par an, allouée aux différents membres du Conseil d'Administration. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

7^{ème} résolution : Renouvellement du contrat de régulation du cours

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le contrat de régulation du cours de l'action NBL pour une période de trois ans couvrant les exercices 2017, 2018 et 2019. Elle décide aussi de donner plein pouvoir au Conseil d'Administration à l'effet de fixer les conditions et les modalités de rachat d'actions propres.

8^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

II PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGE

1^{ère} résolution : Augmentation du capital de la société

L'Assemblée Générale Extraordinaire, constatant la libération intégrale du capital social, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social par incorporation des réserves pour un montant de **386 400 DT**, à puiser des réserves facultatives, pour le porter de **3.864.000 DT** à **4.250.400 DT** et ce par l'émission de **386 400** actions gratuites nouvelles de nominal un dinar chacune.

Les actions gratuites porteront jouissance à compter du 01/01/2017 et seront attribuées gratuitement aux actionnaires au prorata de leur participation à raison d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide aussi de fixer la date de détachement pour le lundi 05 juillet 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

2^{ème} résolution : Modification des statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation du capital, de modifier comme suit l'article 6 des statuts :

« ARTICLE 6 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de Quatre Million Deux Cent Cinquante Mille Quatre cent Dinars (4 250 400 DT) divisé en Quatre Million Deux Cent cinquante Mille Quatre cent (4 250 400) actions nominatives de un (1) Dinar chacune entièrement souscrites et intégralement libérées. »

Cette résolution mise au vote est adoptée à

3^{ème} résolution : Pouvoir

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir, au Conseil d'Administration, représenté par son Président-Directeur Général, pour la réalisation et la constatation de ladite augmentation de capital.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

4^{ème} résolution : Formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tout pouvoir, au Président Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à